

Rapporteur : M. TOURAINE Jean-Louis

M. TOURAINE Jean-Louis, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, en contradiction avec les propos de notre Collègue Denis Broliquier, il n'y a aucune idéologie dans le choix des noms attribués à nos espaces publics. J'en veux pour exemple la désignation d'un espace du 8^e arrondissement au nom de Jean Bargoin, grande figure masculine, grand Résistant et gaulliste suppléant du Député René Caille. Je salue d'ailleurs la présence de Mme Bargoin dans le public.

M. Coulon veut ajouter quelques mots pour donner les conditions dans lesquelles a été honorée la mémoire de Jean Bargoin dans le 8^e arrondissement.

M. COULON Christian, Marie du 8^e arrondissement : Monsieur le Maire, chers Collègues, je voudrais aussi saluer Mme Bargoin, collègue élue dans le 8^e arrondissement et également au Grand Lyon.

Je voudrais vous remercier aussi pour le vote que vous allez donner bientôt, chers Collègues, sur cette délibération attribuant le nom de Jean Bargoin au square situé à l'angle des rues Bataille et du Président Krüger.

Lorsque Robert Batailly, Maire honoraire du 8^e arrondissement, m'a proposé de rendre hommage à Jean Bargoin, j'ai immédiatement pensé que c'était une très bonne idée et accepté cette proposition comme une évidence. Je vous remercie d'ailleurs, Monsieur le Maire, d'avoir concrétisé cette proposition.

Jean Bargoin a été et demeurera pour nous tous, un exemple.

Raflé pour nourrir les rangs du Service de Travail Obligatoire, le STO, il a réussi à rejoindre le maquis en Corrèze. Il sera blessé en 1944. Il deviendra Secrétaire du Service d'accueil des déportés et prisonniers politiques de la Loire.

Fier de son métier d'enseignant, ses engagements à la fois moraux et patriotiques, l'ont conduit à participer activement à la vie du 8^e arrondissement ; autant pour mener des actions auprès des personnes âgées, que pour organiser des événements avec les Anciens Combattants du 8^e arrondissement.

Jean Bargoin nous a quittés le 11 novembre 1986, après toute une journée consacrée à la commémoration de l'Armistice de la guerre de 1914-1918.

27 ans se sont écoulés, mais son souvenir et son héritage inspirent toujours celles et ceux qui ont eu la chance et l'honneur de le connaître.

Avec René Caille, Député du Rhône, dont il a été le suppléant pendant pratiquement deux décennies, tous deux auront incarné le Gaullisme social, viscéralement Républicain, courant qui malheureusement aujourd'hui a pratiquement disparu du paysage politique.

En ces moments où nous parlons de l'organisation des retraites, je veux vous rappeler que ce duo, René Caille et Jean Bargoin, avait permis que les retraites du secteur privé soient calculées sur les dix meilleures années ! Mais ça, c'était avant !

Le square Jean Bargoin reste une exception, puisque c'est un nom masculin. La règle en exige toujours une ! Car nous continuons dans le 8^e à donner des noms féminins et trois nouvelles voies, dans le quartier Mermoz-Nord, porteront les noms de Frida Kalho, Berthe Morisot et Rosa Bonheur. Trois peintres, trois femmes de génie, trois immenses talents, trois exemples d'engagement au service de la passion artistique et également, trois militantes pour l'égalité des droits femmes/hommes.

Espérons que ces noms suscitent des vocations pour l'amélioration de notre Humanité.

(Applaudissements.)

Mme RABATEL Thérèse, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, il est vrai que dénommer des rues n'est pas anodin, Monsieur Broliquier, j'en suis bien d'accord, mais Lyon est une ville française de taille respectable, une ville internationale. Elle ne peut quand même pas donner à toutes ses rues uniquement des noms de femmes et d'hommes lyonnais. Vous contesterez dans ce cas-là les noms des berges du Rhône qui portent douze noms de femmes européennes, de Marie Curie par exemple qui était d'origine polonaise.

J'interviens sur quatre délibérations, car nous votons dans ce Conseil municipal quatre dénominations de rues avec des noms féminins. Je suis bien sûr engagée sur ce sujet qui est l'action 20.1 du Plan de 65 actions pour l'égalité femmes-hommes que nous avons voté au Conseil municipal de février 2012.

Longtemps, la participation des femmes à la vie de notre pays ou du monde a été passée sous silence, sous-estimée, voire dévalorisée. Les femmes n'étaient pas non plus encouragées à réussir dans des métiers à connotation masculine, comme la recherche scientifique, les arts, les techniques. C'est pourquoi il est important aujourd'hui de veiller à montrer la réussite des femmes dans divers domaines, réussite qui peut servir d'exemple aux jeunes filles et aux femmes, comme aux hommes. Cela peut se traduire de diverses façons et ce n'est pas la seule, et cela passe aussi par un meilleur équilibre de la reconnaissance des femmes dans l'espace urbain, en particulier par les dénominations des rues et des lieux.

Je dis « un meilleur équilibre » car les chiffres à Lyon, comme dans toutes les villes françaises et mondiales, sont édifiants : j'ai fait faire en avril/juin 2013 une étude sur le sujet par une stagiaire en master 2 de Lyon 2, je vous donne seulement deux exemples :

- sur 1.169 voies, 1.078 sont des noms d'hommes, soit 92 %, 5 sont des noms mixtes avec Monsieur et Madame, et 86 seulement ont des noms de femmes, soit 7,2 %, on n'est donc pas dans la tragédie de remettre quelques noms de femmes dans la Ville de Lyon,
- sur 136 places, il y a 132 noms d'hommes et 4 de femmes.

Nous avons donc de la marge de progrès sur cette problématique qui est le produit d'une longue histoire ! Mais nous avons de fait, et heureusement, enfin progressé depuis 2001 avec les dénominations des berges du Rhône, de plusieurs médiathèques, de plusieurs écoles, de nouvelles rues, en particulier dans le 8^e arrondissement où le Maire est très attentif au sujet depuis plusieurs années, et je remercie vivement mon Collègue Christian Coulon de son engagement. Depuis 2001, sur 89 rues nouvellement nommées, il y a eu 54 noms d'hommes et 35 noms de femmes, le pourcentage devient donc nettement plus favorable. C'est le résultat d'une volonté politique à souligner et j'en remercie aussi le Maire de Lyon et son Premier Adjoint.

Lors de ce Conseil, nous votons donc quatre délibérations :

- l'une, sur la suggestion de Robert Luc, historien de la Croix-Rousse, qui redonne à la rue Célu tout simplement son prénom : Jeanne-Marie, la rue porte en réalité un nom de femme qui fut fabricante d'étoffe de soie au 18^e siècle, ce qui permet d'ancrer ainsi mieux cette rue dans l'histoire de la Croix-Rousse en explicitant son métier, et de rappeler combien les femmes ont contribué aussi à la soierie lyonnaise,

- dans le 8^e arrondissement plusieurs femmes artistes peintres sont honorées : une rue portera le beau nom de Rosa Bonheur dont les peintures -que beaucoup méconnaissent- sont pourtant au Metropolitan Museum de New York ou au musée d'Orsay, et Rosa Bonheur fut la première femme artiste à recevoir la Légion d'Honneur.

- une autre rue s'appellera Berthe Morizot, à qui de grandes expositions à Martigny en Suisse en 2002 -un haut-lieu de l'art contemporain- et à Paris en 2012 au musée Marmottan, ont redonné toute son importance dans le mouvement impressionniste. Elle était très respectée et admirée de Degas, Manet, Renoir, mais notez que son certificat de décès mentionne « sans profession », ce qui est terrible quand on connaît ses nombreux et magnifiques tableaux et l'engagement de toute sa vie dans la peinture. On n'est pas en train de parler de peintre secondaire !

- une rue enfin prendra le nom d'une Mexicaine : Frida Khalo, admirée dans le monde entier, une femme originale, courageuse, engagée, une peintre qui subjuga André Breton ou Picasso. Frida Khalo sera exposée une nouvelle fois à Paris au musée d'Orsay et à l'Orangerie d'octobre à janvier prochains.

Ces femmes ont toutes dû déployer beaucoup d'énergie pour se faire reconnaître en tant qu'artistes et cela les a amenées à prendre conscience des inégalités femmes-hommes, et à essayer de les réduire au long de leur vie. Elles sont des exemples de combativité et de réussite dans un domaine non guerrier, et Lyon peut s'honorer de leur rendre ainsi ce bel hommage.

M. LE MAIRE : Je veux saluer Mme Bargoin, et lui dire que nous sommes extrêmement heureux de dénommer aujourd'hui une rue Jean Bargoin.

Donc, je mets aux voix les conclusions de mon rapport, mais vos applaudissements avaient figure d'engagement, C'est donc à l'unanimité que sera adopté ce rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté)